

Avis de constitution

SOCIETE « NALEY AGRO-INDUSTRIE » en abrégé « N.A.I. »

Siège DALOA AVIATION, Lot 107, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2025, et enregistrés le 14/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NALEY AGRO-INDUSTRIE » en

abrégé « N.A.I. »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- Production et vente de produits agricoles et élevage ;

- Elevage et vente de bétail (bovins, ovins, caprins, porcs, volailles) ;

- Production et vente de poissons ;

- Production végétale (maïs, manioc, légumes, fruits, etc...) ;

- Production et vente d'aliments pour bétail et poissons

- Prestation de service agricole

- Mise à disposition de matériel agricole (labour, semis, récolte) ;

- Conseil et accompagnement en agronomie et élevage ;

- Formation des agriculteurs et éleveurs (bonnes pratiques d'élevage, alimentation animale etc...) ;

- Transformation et commercialisation des produit :

- Transformation des produits agricoles (farine de manioc, huile de palme, etc...) ;

- Transformation de produits d'élevage (charcuterie, lait et dérivés, fumage de poissons) ;

- Conditionnement et distribution de produits agro-alimentaires.

- Développement de filières spécifique :

- Production de semences et de plants améliorés

;

- Développement d'une filière biologique (produits sans engrais chimiques) ;
- Création de partenariats avec des coopératives et des détaillants ;
- Tourisme et éducation agricole :
- Visites pédagogiques de la ferme ;
- Evènements agro-pastoraux et démonstrations techniques ;
- Agrotourisme (hébergement et restauration à la ferme) ;
- Production et vente de poussins :
- Production de poussin d'un jour (chair, pondeuses et autres espèces de volailles) ;
- Vente de poussins d'un jour et démarrés ;
- Sélection de races adaptées au climat et aux besoins des éleveurs
- Conseil et accompagnement sur l'élevage des poussins.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social DALOA AVIATION, Lot 107, Ilot 18

Dirigeant(s) M GBAI CONSTANT HUGUES-LANDRY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAL-01-2025-B12-13361 du 01/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 01/09/2025

